

Infos Travaux 77



Le Département de Seine-et-Marne a engagé dès juillet 2022, des travaux de création d'un passage souterrain assurant une liaison douce destinée aux piétons et cycles entre les communes de Perthes-en-Gâtinais et Fleury-en-Bière.

Ces travaux consistent en la réalisation d'un passage souterrain à gabarit réduit, la création d'un accès par des rampes pour piétons et cycles et la démolition de la passerelle piétonne vétuste, permettant ainsi le franchissement de la RD 607.

Le coût de cette opération financée à parts égales par le Département et la Région s'élève à 2 920 000 €.

Pour assurer la bonne exécution des travaux, les conditions de circulation sur la RD 607 seront modifiées pendant toute la durée de ce chantier avec :

- la mise en place d'une limitation de la vitesse à 50 km/h sur la RD 607
- la réduction à 2 x 1 voie sur la RD 607
- l'installation de séparateurs « béton » en rives de la RD 637.

Certaines phases des travaux nécessiteront la mise en place d'un alternat par feux tricolores. Lors de la phase de dépose de la passerelle métallique, les travaux se feront sous fermeture totale et de nuit de la RD 607 avec la mise en place d'une déviation. La signalisation temporaire restera quant à elle en place pendant toute la durée du chantier afin de baliser la zone.

Travaux en deux phases : 1^{ère} phase du 04/07/2022 au 01/02/2023.

« Grâce à la création de ce passage souterrain, le Département s'engage et se mobilise pour le développement des mobilités de demain tout en sécurisant les déplacements des seine-et-marnais. Le Département travaille ainsi depuis des années à développer les liaisons douces, ces voies de circulation dédiées aux vélos mais aussi à la marche ou aux rollers. Le Département de Seine-et-Marne et les agents de la direction des routes œuvrent quotidiennement pour rénover, sécuriser et aménager les routes du territoire afin qu'elles soient fiables et efficaces », déclare Olivier Lavenka, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture.

Contacts presse :

Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 01.64.14.60.42

Anne-Laure Boinnard – anne-laure.boinnard@departement77.fr – 01.64.87.38.17